



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 10 juillet 2024

Objet : séance ordinaire

Lieu : Liège, Angleur

Présent.e.s : Pascal BLOGIE, Etienne DOUMONT, Charlotte COESENS, Céline SOMJA, Benoit FOUQUET-LAPAR (BFL), Benoît DE ROOMS, Stefan FERCOT, Dominique GALLEZ, Gaëtan VANDERSCHUEREN, Mélissa PIRE, Marine SEJKENS

Excusé.e.s : Jean-Pierre HECQUET, Céline BRENU (procuration à Pascal BLOGIE).

POINTS D'INFORMATION

NOTES D'INFORMATIONS DIVERSES

Membres effectifs

Les clubs suivants ont fait part de l'arrêt de leurs activités : Badminton Libin, Jembad, Baddicts BC, Move4Fun.

Membres adhérents

La saison 2023/2024 se clôture avec 12.221 membres (contre 11.994 membres pour la saison 2022/2023), soit une hausse de 1,9%.

COMMUNICATION

La conception du nouveau site web LFBB est en cours, avec un déploiement prévu pour septembre 2024, visant à créer un outil de communication plus général et accessible, incluant des onglets dédiés aux compétitions et au haut niveau pour mieux guider les utilisateurs selon leurs profils.

COMPÉTITIONS

Tournois

La saison des tournois se clôture avec les traditionnels tournois du Logis (479 joueurs) et le tournoi de Malmedy (507 joueurs).

La saison 2023-2024 a enregistré 14.659 inscriptions, soit une hausse de 10,9% par rapport à la saison 2022-2023. Cela représente une moyenne de 188 participants par tournoi. Le record des 7 dernières saisons a été établi lors de la saison 2018-2019 avec 15.069 participants. Le record de moyenne date de la saison 2016-2017 avec 199 participants par tournoi.

Interclubs

Un webinaire sur les Interclubs 2024-2025 a eu lieu le 26 juin 2024, rassemblant 62 participants.

HAUTE PERFORMANCE

Aucune entrée de nouveaux joueurs sur le CFES n'est envisagée pour septembre 2024. Baptiste ROLIN et Arnaud HUBERTY poursuivent leur parcours post-secondaire en double carrière et intègrent le groupe des élites.

FORMATION DES CADRES

Planification des formations pour la saison 2024-2025 :

- Animateur badminton : session test à Lessines ; opportunités pour les clubs d'en organiser en leur sein à partir de 2025. Infos & inscriptions en ligne : www.lfbb.be/page/formation-animateur-badminton
- MS. Initiateur : 2 sessions programmées (province de Liège et Province du Hainaut). Infos & inscriptions en ligne : www.lfbb.be/page/formation-initiateur-badminton

BADJEUNES

La nouvelle formule des tournois jeunes LFBB a été présentée aux clubs en visioconférence le jeudi 27/06. Enregistrement disponible [ici](#).

PROJETS

DigiBad

Le webinaire de présentation de Twizzit a eu lieu le 8/07/2024 à 20h. Enregistrement disponible [ici](#).

Entraînements provinciaux

Un débriefing des entraînements provinciaux a révélé des retours très positifs des participants et des moniteurs, confirmant la poursuite du projet pour la saison 2024-2025 ; les inscriptions se feront via Twizzit.

DÉCISIONS DE L'OA

1. APPROBATION DU PV DE L'OA DU 13/06/2024 ET DES ÉCHOS DE L'OA DU 13/06/2024

- ➔ L'OA de la LFBB valide à 10 votes pour, 1 abstention, le PV de la séance du 13/06/2024.
- ➔ L'OA de la LFBB valide à 7 votes pour, 3 abstentions, les échos de la séance du 13/06/2024.

2. COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

À la suite de la démission d'Arnaud DELSAUT, une place se libère au sein de l'OA LFBB.

Conformément à l'article 18.1.F des statuts LFBB qui stipule : "Tous les autres candidats élus qui ne peuvent pas siéger au sein de l'organe d'administration pourront être cooptés par l'organe d'administration en cas de vacance d'un administrateur en cours de mandat.", l'OA LFBB a décidé, en date du 31/05/2024, via la procédure de validation par écrit, (à l'unanimité moins une abstention) de coopter Benoit de Rooms, qui avait été élu par l'AG 2023 mais ne pouvait pas siéger en raison du nombre d'administrateurs (max. 12).

3. PRÉSIDENCE LFBB

À la suite de la démission d'Arnaud DELSAUT de l'OA de la LFBB, le poste de président.e était jusqu'alors vacant.

- ➔ L'OA LFBB a nommé Charlotte COESENS présidente de la LFBB, seule candidate à ce poste.
- ➔ L'OA LFBB a nommé Benoît FOUQUET-LAPAR, seul candidat à la fonction de 2^{ème} vice-président, à la fonction de vice-président LFBB ; Stefan FERCOT est 1er vice-président ; Benoît FOUQUET-LAPAR est 2ème vice-président.
- ➔ Charlotte COESENS, suite à son élection comme présidente LFBB, désire se libérer de son mandat au sein de la commission sportive nationale. Benoit DE ROOMS est candidat à ce poste. L'OA LFBB acte ce changement et l'a communiqué à l'OA FRBB le 11/07/2024.

4. RÈGLEMENT ROI

La Proposition de modification, suite à la mise en route de Twizzit, des dates de référence pour déterminer l'âge des jeunes joueurs, mentionnées au sein du ROI, a été validée, à l'unanimité par l'OA LFBB, comme suit :

Pour la cotisation "jeune" :

- L'âge du joueur est déterminé au jour de l'affiliation à la LFBB.

- Toutes les affiliations sont réévaluées au 31 décembre. Dans le cas où le joueur a atteint 18 ans à cette date, celui-ci passe, par défaut, automatiquement au statut "loisir".

5. AJOUT D'UNE RÈGLE SPÉCIFIQUE LFBB POUR LES ADAPTATIONS NATIONALES DU SYSTÈME DE CLASSEMENT : OBLIGATION DE PROPOSER LES TABLEAUX 12 ET 11 EN CLASSEMENTS DISTINCTS

La nécessité de séparer les catégories de classement 12 et 11 a été discutée pour éviter que les joueurs débutants ne soient mélangés avec des joueurs plus expérimentés. À la suite de l'accord de principe au national, ce point peut être ajouté aux règlements LFBB pour être opérationnalisé.

- ➔ L'OA LFBB a décidé, à 10 votes pour et une abstention, de séparer la catégorie de classement 12 (imposition en classements distincts). Pour ce qui est de la catégorie de classement 11, l'OA LFBB demande une réévaluation de la proposition avant l'ouverture des demandes de tournois pour la saison suivante (donc pas d'imposition de l'organisation de classement 11 distincts actuellement).